

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Etudes, de la Programmation et du Patrimoine
Service Acquisitions et Recherches
1 25 55

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET / M. JEAN-MARC PERRIN**

OBJET : Prise en location de 3 emplacements de stationnement au parking du 8 mai 1945 à Aubagne destinés aux agents de la Maison du Bel Age.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au patrimoine, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département a implanté une Maison du bel Age (MBA) sur la commune d'Aubagne et à cet effet y a affecté des agents chargés d'assurer l'accueil et la gestion du site ainsi que le conseil et l'assistance pour le public reçu.

Cependant, les effectifs sur place rencontrent certaines difficultés dues à l'absence de stationnement gratuit alentour. En effet, la situation géographique de cette MBA n'offre quasiment aucune possibilité aux personnels en poste de stationner dans des lieux gratuits.

Aussi, il est proposé de louer dans le parking du 8 mai 1945, situé à proximité de la MBA d'Aubagne, 3 emplacements de stationnement qui faciliteront l'accès et les déplacements éventuels des agents si nécessaire.

Ces abonnements sont proposés au prix de 667,40 €/an/unité, du lundi au vendredi (abonnement bureau), soit pour 3 emplacements, une somme de 2 002,20 €/an, payable annuellement.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL